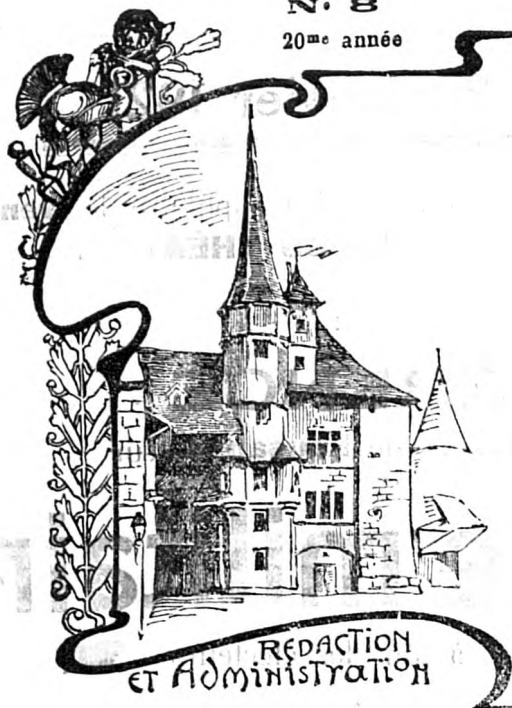




FEUILLE D'AVIS du DISTRICT d'AVENCHES

ET DES ENVIRONS

Résumé des nouvelles Politiques Littéraires Agricoles et Scientifiques

PARAISANT A AVENCHES LES MERCREDIS ET SAMEDIS



Rue Centrale
(au fond de l'allée)
TÉLÉPHONE N° 18

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 7 fr. 6 mois, 3 fr. 75, 3 mois, 2 fr.
Etranger : Port en sus.

Concessionnaires pour la publicité extra-
régionale : Annonces Suisses S. A., 17, rue
Haldimand, Lausanne et ses succursales.

ANNONCES (la ligne) :
District 15 c. Canton 20 c. Etranger 25 c.
Réclames 40 c. Rabais pr annonces répétées

L'initiative contre les Tribunaux militaires

II

L'initiative et le Code pénal militaire

Quel est le but de l'initiative ?

Empêcher des jugements trop sévères et éviter que les civils soient punis comme des militaires. Ce sont là, en effet, les deux plus graves reproches faits à la Justice militaire. Ce but est-il atteint par la suppression des Tribunaux militaires ?

En aucune façon.

Les Tribunaux militaires ont rendu des jugements sévères parce que le Code pénal militaire de 1851 est trop sévère et ne laisse pas de latitude au juge. Si les Tribunaux ordinaires devaient appliquer le même code, le résultat serait le même, car il n'y a pas deux façons de le comprendre, l'une civile l'autre militaire.

Si de nombreux civils ont paru devant les Tribunaux, c'est parce qu'en vertu des pleins pouvoirs, le Conseil fédéral a déclaré ceux-ci compétents pour juger les contraventions aux mille et une ordonnances qu'il lui a plu de rendre pendant la guerre.

Où est le remède ?

Est-il la suppression des Tribunaux militaires ?

Non. C'est confondre l'effet avec la cause. C'est punir le bras qui frappe et non le cerveau qui dirige le bras. L'initiative manque complètement son but. Elle porte à faux. Le vrai remède aux maux réels dont la Justice militaire a souffert pendant la guerre, c'est d'améliorer le Code pénal militaire, et de décider qu'à l'avenir les civils

Feuilleton de la Feuille d'Avis d'Avenches

Soldat de Fortune

7

par

ADOLPHE RIBAU

(Tous droits réservés)

IV

A cette heure, les paysans de Bevais semaient, labouraient, plantaient les échalas dans leur vigne; on se demandait si l'année serait bonne, si le froment produirait bien, s'il y aurait abondante vendange. Il comprenait de façon nouvelle, plus intense, plus éclairée, plus émue, le charme de la vie paysanne, lui, qui s'en allait vers une existence et un milieu tout différents. Et une tendresse infinie, le prenait pour ce coin natal et ses occupations rustiques, dont il serait privé si longtemps.

La journée parut courte; personne ne fut malade; la gaieté reparait, et c'est une magnificence de la mer et du ciel, un éclat de saphir, de turquoise et d'or, inexprimables; même le moins sensible aux magies de la nature se sen-

ne pourront plus être traduits devant les tribunaux militaires selon le bon plaisir de l'autorité exécutive.

Or, le remède a été trouvé non pas par les auteurs de l'initiative mais par les autorités responsables et qui ont fait le nécessaire.

Aujourd'hui, le nouveau code pénal militaire est prêt et il est en discussion aux Chambres. Il permettra une justice plus conforme aux idées modernes. Il interdit de traduire les civils devant les tribunaux militaires comme on l'a fait malheureusement pendant la guerre.

Ceux qui ont signé l'initiative pour protester contre le régime des pleins pouvoirs, contre les ordonnances tracassières, contre les jugements sévères ont obtenu pleine satisfaction.

Ils ne doivent pas voter aujourd'hui la suppression de la Justice militaire, parce que cela n'apportera aucun changement utile.

Cette justice fonctionnera parfaitement bien lorsque la loi qu'elle aura à appliquer sera améliorée et lorsqu'on ne pourra plus l'obliger à juger des civils en vertu des pleins pouvoirs. Ce sont ces derniers qu'il faut supprimer à tout jamais, et non la Justice militaire.

Cours de répétition en 1921

Le département militaire fédéral communique :

Le tableau des cours d'instruction en 1921 paraîtra ces prochains jours, dès que les Chambres auront définitivement approuvé le budget. Conformément à l'arrêté sur le budget, des cours de répétition de durée légale auront lieu cette année pour toutes

taut impressionné.

Un incident se produisit. Parmi les recrues, il y avait deux Bernois, et tout à coup, sans que personne sût pourquoi, ils se mirent à chanter. L'un avait une fraîche et limpide voix de ténor, l'autre une expressive voix de baryton; et ce qu'évoquaient leurs roulades, leurs trilles, aussi pures que ceux de l'alouette, c'était l'Alpe fleurie de rhododendrons, de gentianes et d'edelweiss, les cascades tombant des rochers en écharpes de perles.

la candide blancheur des cimes; ils oubliaient leur entourage, les conditions spéciales où ils se trouvaient, vocalisaient à pleine gorge et de plein cœur, et ce n'était pas banal, sur le pont du « Stromboli », en route pour Naples.

Un autre arrêt eut lieu à Civitta-Vecchia, et une autre nuit s'écoula encore dans le même calme et la même splendeur. On avait dépassé l'archipel toscan, entrevu les côtes arides de la Sardaigne. L'impatience des soldats croissait à chaque tour de roue.

— Nous arrivons ! Nous arrivons !

Ce cri courut d'un bout à l'autre du « Stromboli » et le pont se réveilla comme par miracle.

— Nous arrivons ? Quand ?

— Dans une heure.

— On voit Naples ?

— Là-bas cette tâche claire !

L'aube se levait encourageante par sa sérénité, une de ces virginales matinées du printemps naissant qui, sur ces rives privilégiées, ont

les troupes de l'élite, excepté les pontonniers, les troupes de forteresse et les compagnies de boulangers.

Sont astreints aux cours de répétition :

1. a) Dans toutes les troupes, à l'exception de la cavalerie : tous les officiers, sous-officiers supérieurs des classes de 1891 à 1900, les sergents des classes de 1893 à 1900, les caporaux, appointés et soldats des classes de 1896 à 1900 et classes plus jeunes qui auront déjà accompli l'école de recrue avant le cours de répétition.

b) Dans la cavalerie : tous les officiers, les sous-officiers supérieurs et sergents des classes de 1891 à 1899, les caporaux, appointés et soldats des classes de 1893 à 1899.

2. En outre, tous les sous-officiers, appointés et soldats des classes d'âge plus anciennes, incorporées dans l'élite (à l'exception de la cavalerie) qui n'ont pas accompli en fait de cours de répétition et de service actif au moins 250 jours de service au total.

N'entre pas en considération le service volontaire dans les troupes de surveillance et dans la gendarmerie de l'armée, dans les convois à l'étranger, l'internement ou autres, ni le service comme fonctionnaires dans le service territorial, ni les jours d'hôpital, de sanatorium ou de convalescence.

Confédération

Un passage de troupes à travers la Suisse. — L'ambassade de France a demandé il y a quelques jours au Département politique quel point de vue le Conseil fédéral adopterait à l'égard d'un passage éventuel de contingents de troupes de la Ligue des nations se rendant dans les territoires

quelque chose de vraiment divin.

Les îles Ponza et Ventotene étaient depuis longtemps dépassées. Ischia aussi, et le cap Misène; comme un sphinx couché sur les eaux, Capri venait de surgir, et bientôt le golfe de Naples, « fatigué de louanges », se développa dans sa majesté. Voilé de gaze lilas, le Vésuve dressait ses deux cônes, couronnés d'une légère fumée.

A présent, nul ne chantait, nul ne riait, nul n'était non plus trop triste.

Tous les regards se dirigeaient, tous les cœurs se tendaient vers cette vision merveilleuse, féérique, et plus nette de minute en minute. On commençait à distinguer des détails, une tour, un clocher et un jardin; les lignes et les couleurs s'accroissaient; sur la hauteur, parmi le feuillage des pins et des chênes verts, se découpaient la façade du couvent des Camaldules, puis ce fut le cap du Pausilippe, puis les hauteurs de Capodimonte qui se dessinèrent, et sur le pont, tous les hommes ouvraient bien grands leurs yeux, trop émus et pour la plupart trop naïfs pour analyser leurs sensations, mais chacun se recueillant et admirant à sa manière.

— Beau pays ! dit l'un.

— Riche nature ! répliqua l'autre.

Un troisième :

— Nous y voilà donc !

Et un autre encore prononça la même phrase que Jean avait écrite à Pierre Gomtesse :

— Je crois pourtant que ce ne sera pas tout

plébiscitaires lituano-polonais. Le Département politique a transmis cette demande au Département fédéral des chemins de fer pour étudier le côté technique d'un tel transport. L'examen de cette affaire n'est pas à l'heure actuelle encore complètement terminé, et le Conseil fédéral n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

En revanche, le Département politique est d'avis que, au point de vue de la neutralité suisse, rien ne s'oppose au transit de telles troupes qui n'ont pas de caractère belliqueux mais qui, bien au contraire, se rendent dans ces territoires plébiscitaires avec une mission nettement pacifique.

Le recensement fédéral. — Les résultats provisoires du recensement du 1^{er} décembre 1920 s'établissent comme suit, en comparaison avec les chiffres de 1910 :

Cantons	1910	1920
Zurich	503.915	535.598
Berne	645.877	669.672
Lucerne	167.223	175.841
Uri	22.113	23.963
Schwytz	58.428	59.458
Obwald	17.161	17.460
Nidwald	13.788	13.963
Glaris	33.316	33.691
Zoug	28.156	31.357
Fribourg	139.654	142.264
Soleure	117.040	130.236
Bâle-Ville	135.918	140.112
Bâle-Campagne	76.488	82.025
Schaffhouse	46.097	50.237
Appenzell Ext.	57.973	55.115
Appenzell Int.	14.659	14.542
Saint-Gall	302.896	294.468
Grisons	117.069	117.402
Argovie	230.634	239.741
Thurgovie	134.917	135.150
Tessin	156.166	153.263

rose !

Le « Stromboli » ralentit sa marche, entra dans le port. Il était neuf heures du matin. Le bleu du ciel, le bleu de l'eau devenaient plus intenses, le soleil plus chaud; de la terre arrivaient des parfums d'orangers. Les recrues se secouèrent et prirent courage : la réalité commençait.

DEUXIÈME PARTIE

I

A peine débarqués, les soldats suisses étaient dirigés vers leurs régiments respectifs, et ce premier défilé à travers la ville était pour eux, comme la révélation d'un autre monde. Le moindre incident amuse les Napolitains, et chaque arrivée amenait une foule sur le pont, une foule sur les seuils et aux fenêtres. Les Suisses, à ce moment, faisaient plutôt piètre figure, avec leurs vêtements salis et déchirés par le long voyage, leurs souliers tordus et troués, leur barbe longue de plusieurs jours. Dans le peuple de Naples, ils inspiraient une sorte de pitié, et ce n'était pas rare d'entendre quelqu'un s'écrier d'un accent de commisération :

« Encore une troupe de Suisses pris au filet ». Eux, s'étaient bien attendus à la surprise, mais pas à un spectacle aussi bariolé : ce port aux embarcations de tous genres; ces ruelles mal pavées, aux façades lézardées et lépreuses, où ça et là s'ouvrait le portique d'un palais, où ça

Vaud	317.457	315.183
Valais	128.381	125.956
Neuchâtel	133.061	130.655
Genève	154.906	170.289

Total pour la Suisse, 3.753.293 3.857.641

Les deux Appenzell, St-Gall, Tessin, Vaud, Valais et Neuchâtel accusent une diminution de population. L'augmentation totale de 1910 à 1920 — influencée fortement par le recul du nombre des étrangers — ne dépasse guère 100.000 habitants contre 325.000 de 1900 à 1910.

Genève. — Les krachs de banques. — La Banque Chabaud & Co demande un sursis concordataire. Elle promet le 50 % à ses créanciers; le passif est de plus de 400.000 francs.

Argovie. — A Lenzbourg, l'enfant du préposé au poursuites Hartmann, âgée de deux ans, est morte étouffée après avoir avalé un haricot.

Une protestation. — La Société suisse de Stockholm a adressé au Conseil fédéral une lettre de protestation contre la nomination, en qualité de conseiller de légation en Suède, de M. Blocher. On se souvient que celui-ci, d'origine allemande, passe à tort ou à raison pour avoir dirigé à Stockholm, pendant la guerre, le bureau de la propagande impériale.

Les victimes du mark. — On annonce que l'actif de la Caisse d'épargne et de prêts d'Ermatingen (Thurgovie) s'élève à 1.054.000 francs contre un passif de 1.848.000 francs, l'avoir en marks étant calculé au taux de 10 francs pour 100 marks. Une liquidation immédiate ferait subir aux créanciers une perte de 43 %. La Caisse propose un concordat qui prévoit un délai de paiement avec intérêt annuel.

Canton de Vaud

Pampigny. — Les chasseurs de Pampigny et des villages environnants ont organisé une battue et ont tué, dans la forêt de Saint-Pierre, un sanglier pesant 85 kilos.

Jeunesses campagnardes. — La Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes aura son assemblée générale le dimanche 6 février, à Lausanne, dans la salle du Grand Conseil.

Chronique locale et régionale

Avenches. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la conférence qui sera donnée vendredi soir à la salle du Théâtre.

M. Bovay, avocat, de Lausanne, y parlera de l'une des questions qui seront soumises à la votation du 30 janvier: *L'initiative pour la suppression des tribunaux militaires.*

Bellerive. — En jouant avec un échelas, un jeune garçon de 12 ans, Alfred Blaser, s'était fait au pied une blessure qui paraissait sans gravité; mais lundi matin, on constatait les premiers symptômes du tétanos qui emporta le pauvre enfant vingt-quatre heures après.

Retrait des pièces belge. — Les pièces divisionnaires belges de 2 fr., 1 fr. et 50 centimes seront retirées de la circulation en Suisse d'ici au 31 mars 1921. A partir de cette date, les caisses publiques ne les accepteront plus. Elles seront remplacées par des pièces de frappe suisse.

Retrait des écus de 5 fr. — Les écus de l'Union latine, à l'exception des pièces et la une terrasse fleurie mettait le sourire de ses géraniums, de ses œillets et de ses roses, ses amoncellements de fruits, de légumes — choux-fleurs énormes, tomates éclatantes, et les citrons jaune pâle, et les oranges vermeilles! — ce linge extraordinairement étalé partout, au bord des croisées ou sur des cordes tendues d'une maison à l'autre, les petits ânes qui passaient, une corbeille pleine suspendue sur chaque flanc, les images saintes devant lesquelles brûlaient des lampes tremblotantes, ce peuple criard, agité, débraillé, gesticulant, cette multitude de petits métiers en plein air, ce méli-mélo de prêtres et de moines, de marins, de paysans, d'artisans, de travailleurs et de «lazzaroni», les femmes assises devant leur logis, échenillant la tête de leur progéniture ou se rendant entre elles le même service — tout cela, les nouveaux venus l'entrevoient dès la première heure, dans une sorte d'hallucination, et il y en eût qui, arrivant sous l'averse, furent pris d'un dégoût et presque d'une frayeur, à regretter de ne s'être pas jetés à l'eau avant le débarquement.

suisses, doivent être versés aux caisses publiques avant le 31 mars 1921. A partir de cette date, ils n'auront plus cours en Suisse. Ils seront remplacés par des billets de la Banque nationale. Toutefois le Conseil fédéral se réserve de les remettre en circulation si cela était indiqué par les circonstances.

Payerne vend ses vignes. — La commune de Payerne a mis en vente aux enchères publiques, en vingt lots, les vignes qu'elle possède sur le territoire de la commune de Pully. Trois seulement ont trouvé acquéreurs: l'un, «En Combes», vendu à 60 fr. la perche à M. L. Jomini, employé aux C. F. F. à Lausanne; le second, 32 fr. 50 la perche, à M. Lavanchy, à Pully; le troisième, 14 fr. la perche, à Mlle Berthe Reymondin, à Pully. Les trois lots occupent au total une superficie de 6329 mètres carrés vendus 19,334 francs.

La commune de Payerne cherche à vendre toutes ses vignes de Pully qui lui donnent plus d'ennuis que de revenus.

La consommation du lait est-elle nuisible? Le lait frais peut contenir des germes de maladies. S'il est cuit et mélangé avec du Cacao Tobler — en paquets plombés — ses substances animales se combinent avec les éléments végétaux du cacao activant la digestion et la facilitant.

Un gros danger

vous guette, si vous n'avez soin de vous préserver de la grippe et des refroidissements, par l'emploi constant des Tablettes Gaba.



Méliez-vous!
Exigez les Tablettes Gaba
en boîtes bleues à fr. 1,75

ÉTAT CIVIL DE CUDREFIN

Octobre 1920

— DÉCÈS —

Le 8. — Nickles, Henriette-Emilie, veuve de Jean, fille de Jean-Daniel Senaud et de Octavie, née Giselen, de Iens (Berne), domiciliée à Vallamand, née le 22 novembre 1836.

Le 18. — Niffenegger, Alexandre, boulanger, fils de Jacob et de Anna-Barbara, née Strahm, époux de Louise-Julie-Marianne Guinand, née Moret, de Signau (Berne), domicilié à Cudrefin, né le 4 avril 1856.

Novembre 1920

— NAISSANCES —

Le 25. — Känel, Robert, fils d'Ernest, laitier, et de Emma-Anna, née Kaufmann, de Barga (Berne) domiciliés à Vallamand.

— MARIAGES —

Le 26. — Fornallaz, Alphonse, agriculteur, de Haut-Vully (Fribourg), domicilié à Cudrefin, et

Crivelli, Marie-Thérèse, ménagère, de Coldrerio (Tessin), domiciliée à Cudrefin.

Le 27. — Wyss, Paul, agriculteur, de Frauen-Kappelen, (Berne), domicilié à Vallamand, et

Treyvaud, Alice-Louise, ménagère de et à Cudrefin.

— DÉCÈS —

Le 21. — Tschanz, Marie, fille de Charles-Gabriel Cornuz et de Suzanne-Lisette, née Guillo, de Sigriswil (Berne), domiciliée à Mur, née le 8 juin 1853.

Le 23. — Druey, Henriette-Marguerite, veuve de Rodolphe-Daniel, fille de Jean-Abram Vincent et de Suzanne, née Loup, de Faoug, domiciliée à Vallamand, née le 31 mars 1834.

Le 28. — Beck, Charles-Maurice, fils de Louis-Jules et de Lina, née Christinat, de Champmartin, domicilié à Mur, né le 6 mai 1916.

Décembre 1920

— NAISSANCES —

Le 8. — Marti, Marie, fille de Rodolphe, jardinier, et de Martha-Clara, née Kuhn, de Sumiswald (Berne), domiciliés à Cudrefin.

Le 9. Baud, Jeanne-Rosette, fille de Jules, agriculteur, et de Marie, née Hans, de Gimel, domiciliés à Montet s/ Cudrefin.

Le 18. Etter, Ida, fille de Samuel, agriculteur et de Lina née Gutknecht de Oberried (Fribourg) domiciliés à Vallamand.

Votation du 30 janvier 1921

Les électeurs sont convoqués en assemblée populaire le **vendredi soir 28 janvier**, à 8 h. 1/2, à la **SALLE DU THÉÂTRE.**

ORDRE DU JOUR :

CONFÉRENCE

de **M. l'avocat BOVAY**, de **Lausanne**, sur

l'Initiative militaire

Invitation cordiale à tous les électeurs

Avenches, 26 janvier 1921.

BUREAU ÉLECTORAL.

Le 18. — Etter, Alice, fille de Samuel, agriculteur et de Lina née Gutknecht, de Oberried (Fribourg) domiciliés à Vallamand.

Le 19. — Mosimann, Renée, fille de Jean, agriculteur, et de Marie-Ida, née Vacheron, de Cudrefin et Biglen (Berne), domiciliés à Montet s/ Cudrefin.

Le 25. — Burri, Gottlieb, fils de Gottlieb, agriculteur et de Elise, née Schmied, de Wahlern (Berne), domiciliés aux Prés de Villars s/ Cudrefin.

— DÉCÈS —

Le 2. — Kuhn, Christian, agriculteur, époux de Anna-Marie Bronnimann, née Ruchti, fils de Christian et de Catherine, née Sigrist de Trub (Berne) domicilié à Cudrefin, né le 2 octobre 1866.

Le 24. Mosimann, Renée, fille de Jean et de Marie-Ida, née Vacheron, de Cudrefin et Biglen, domicilié à Montet s/ Cudrefin, née le 19 décembre 1920.

Pendant l'année 1920, le bureau de l'Etat Civil de Cudrefin a enregistré: 40 naissances, 33 mariages et 40 décès.

L'Officier d'Etat Civil :

P. TREYVAUD.

Votation fédérale



Les électeurs de la commune d'Avenches sont convoqués en assemblée de commune le dimanche **30 janvier 1921**, à l'effet de voter sur les arrêtés fédéral et cantonal des 12 octobre 1920 et 24 décembre 1920, concernant les demandes d'initiative populaire sur la suppression de la Justice militaire et la soumission des traités internationaux au referendum.

Le scrutin sera ouvert de 11 h. à 13 h. à la Salle de gymnastique.

A cet effet le registre civique est déposé au Greffe municipal dès ce jour au 29 janvier 1921, à 16 heures, où chaque citoyen peut en prendre connaissance et réclamer s'il y a lieu.

Les citoyens qui ne seraient pas munis de cartes civiques, peuvent s'en procurer au Greffe municipal.

Avenches, 25 janvier 1921.

GREFFE MUNICIPAL

Mise de sapin

La Municipalité d'Avenches, procédera le **samedi 29 janvier prochain**, à 1 1/2 h. à la forêt de Châtel, à la mise de 100 m³ de beau bois de service abattu, plus une trentaine de tas de branches.

Rendez-vous des miseurs à la carrière Savary.

Paiement comptant.

Avenches, le 21 janvier 1921.

GREFFE MUNICIPAL.

Viande désossée

pour faire de la **charenterie** à Fr. 3,20 le kg., expédiée par la **Boucherie Chevaline Centrale**, Louve 7, Lausanne. 83

Liste des BILLETS GAGNANTS de la

TOMBOLA

de la Section de Gymnastique d'Avenches

1er lot	(mouton)	N° 1188
2me »	(table à ouvrage)	» 1200
3me »	(table de toilette)	» 466
4me »	(une descente de lit)	» 544
5me »	(porte-parapluie)	» 340

N°s Lots	N°s Lots	N°s Lots
522 6	1070 13	81 20
461 7	943 14	924 21
878 8	679 15	728 22
103 9	760 16	419 23
1051 10	211 17	93 24
731 11	155 18	836 25
844 12	846 19	428 26
		1003 27

Les lots peuvent être retirés jusqu'au **10 février**, tous les soirs de 7 1/2 h. à 8 1/2 h.

Passé cette date, les lots resteront la propriété de la Société.

S'adresser au secrétaire, F. MORET fils, à Avenches.

Monsieur et Madame Adolphe GENTIZON-VUILLEMIN et leurs enfants à Constantine, Madame et Monsieur PIGUET-GENTIZON et leurs enfants à Montmagny, Monsieur et Madame Emile GENTIZON-PERDRIZAT et leur fille à Constantine, et les familles alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Alfred GENTIZON

leur cher père, beau-père, grand-père et parent, survenu le 25 janvier 1921, à l'âge de 70 ans et demi.

L'ensevelissement aura lieu à Constantine, le jeudi 27 janvier 1921, à 1 h. et demie.

« J'ai combattu le bon combat

» J'ai achevé la course

» J'ai gardé la Foi. »

Petite famille habitant village près Berne, cherche de suite JH50161C 106

Jeune fille

bien recommandée pour aider aux travaux du ménage avec occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à **M. Ch. SCHAUBLIN**, maître secondaire, Dieterswil près Berne.

Soumission

A. Loup-Jordan, négociant, Salavaux, met en soumission les travaux de construction d'un atelier de mécanicien, ainsi que diverses réfections à son bâtiment.
S'adresser chez M. CIRIO, à Villars-le-Grand, pour prendre connaissance des plans et formulaires.

Avis

Pour cause de départ, le soussigné offre à vendre à Vallamand :

1° les immeubles non-vendus en 1920, soit :
En Chante merle, un champ de 182 perches
Aux Rapilles de Vallamand, champ de 163 perches
Les Grandes vignes, 2 vignes de 32 perches

2° son bétail, soit 1 bœuf de 2 1/2 ans, 1 de 20 mois, une génisse de 14 mois.

3° une partie de son mobilier ainsi que différents articles pas trop longs à détailler.

69 **Jules MAYOR**, agriculteur, Vallamand.

„MIRUS“

Le nouveau système de poêle, à combustion lente pour bois.

Economique. Hygiénique. Propre.

Médaille d'Or à Paris 1918.

Bonne chaleur intense avec minimum de frais, 12 à 14 kg. de bois par 24 h. La température peut être réglée. Demandez-le, ainsi que prospectus chez **A. LOUP-JORDAN Salavaux**, représentant pour le Canton de Vaud. Références : en usage chez : MM. PLANCHEREL, contrôleur, Domdidier. Clinique CLEMENT, Fribourg. PERROCHON, Corcelles, et autres qui en sont enchantés.

A vendre

la moitié d'un porc gras.

S'adresser Bureau du Journal.

94

A vendre

1 truie portante (pour fin février).

S'adresser à M. Alfred MARION, Les Friques

95

A vendre

6 petits porcs de 7 semaines.

Chez G. EICHENBERGER, Vallamand.

96

A vendre

plusieurs chars de bon foin.

Chez Henri VESSAZ, à Chabrey.

97

A vendre

3 porcs de 9 semaines.

S'adresser EBERHART, Donatlyre.

99

A vendre

2 beaux porcs de 7 mois et un potager à 3 trous en bon état.

Chez O. GRANDJEAN, boul., Salavaux.

98

Jeune fille

16-18 ans honnête et de bonne conduite connaissant un peu les travaux du ménage, trouverait place dans famille avec 2 enfants. Gage à convenir.

103

Ecrire à M^{me} RAMSLER-GASSER, Bienne.

Couteaux de poche

à cran d'arrêt à Fr. 1.80 pièce.

Couteaux militaires, officier, à Fr. 5.—
Couteaux de soldats.

Magasin de Fers, SALAVAU

Pensez aux petits oiseaux !

Monsieur et Madame Fritz BLASER-MARTI et leurs enfants
Monsieur et Madame Jean BLASER-PITTE et leur fille, à Bellerive
Madame et Monsieur Adolphe VAUTHEY-BLASER et leurs enfants, à Seigneux

Monsieur et Madame Ernest BLASER-JAQUIER et leur fils, à Avenches,

ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Alfred BLASER

leur cher fils, frère, beau-frère et oncle, enlevé à leur tendre affection, après une courte mais terrible maladie, dans sa 12^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 27 janvier, à 2 heures, à Bellerive.

« Son soleil s'est couché avant la fin du jour ».

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis

chez le coiffeur à Salavaux

Coupons d'étoffe

pure laine 210 x 180 pour manteaux dames et hommes

Manteaux d'hommes

confectionnés 65 et 70 fr., coupe moderne

Complets

pour hommes et jeunes gens **55 fr.**

On peut voir les échantillons le samedi.

G. Willommet.

1203 Rue de l'Hôpital, 96, PAYERNE.

Engrais chimiques

et

Graines fourragères

au magasin GERBER, à Montet sur Cudrefin.

Se recommande.

J'offre

Saindoux de la compagnie Libby, magnifique
Détail fr. 3.50 par kilo. Par 5 kg. 3.40. Par 10 kg. 3.30. Par 25 kg. 3.20 le kg.

Attendue : Huile arachide rufisque extra, le litre, détail, 2,50 ; par 5 litres, 2,40 ; par 10 litres, 2,30 ; par 25 litre, fr. 2,10 le litre.

A. LOUP-JORDAN, Salavaux,

NOTA : Les indications que j'ai données dans ma grande annonce au sujet des machines agricoles, sont également vraies pour ce qui concerne les denrées coloniales. Je ne pourrais offrir des prix aussi avantageux si je n'étais à même d'acheter des quantités suffisantes, importées directement. Et ce sont surtout les marchandises de première qualité que je m'efforce d'offrir à bas prix. Je ne vends le 2^{me} choix que comme témoin et pour tel.

93

Magasin de Cuirs

Fournitures et outils pour
cordonniers.

• Graisses, cirages et crèmes de 1^{re} qualité.

24, Rue des Moulins, 24, NEUCHÂTEL.

60

Se recommande :

F.-Z.-41-N.

W. HEID.

Société Coopérative du Moulin agricole, Avenches

Maïs en Grains

Vient d'arriver au Moulin Agricole, Avenches

Le wagon de beau Maïs en grains
Importation directe, sans les Centrales

au prix de

Fr. 43.— les 100 kilos

toile perdue.

PAYEMENT COMPTANT

Appartement, 1^{er} étage

3 pièces, à louer de suite ou date à convenir, chez

M. Jules REVILLY, Fers, Avenches.

Seaux

Baquets ronds et ovales, couleuses, burettes de faucheuses, arrosoirs, puisoirs, tous ces articles en tôle galvanisée.

Un envoi vient d'arriver avec des prix 50 % meilleur marché que ce qui se fabrique en Suisse, et d'aussi bonne qualité et de même poids.

Magasin de fer - Salavaux

20 % rabais

sur les

Pots à lait en faïence et terre à cuire.

Au magasin

105

V^{ve} A. ROSSET, Avenches



Verrat

Un beau verrat est à disposition chez
E SCHENK, Salavaux.

Prix de la saillie Fr. 5.—.

Verrat

Un beau jeune verrat, race lourde, est à disposition.

C. BLASER, laitier, Cotterd.

104

J. CURAT, éditeur responsable.

CONFÉDÉRATION SUISSE

ÉMISSION

de

Bons de Caisse 6 % de la Confédération suisse

IV^e Série, de l'année 1921, à 2 1/2 ans et 4 1/2 ans, destinés

à la conversion du IV^e Emprunt fédéral de mobilisation 4 1/2 % de fr. 100.000.000 de 1916 à l'échéance du 15 février 1921, et à la consolidation partielle de la dette flottante de la Confédération.

Prix d'émission : au pair pour les ventes contre espèces et pour les conversions.

Titres au porteur : à Fr. 100.—, 500.—, 1000.—, et 10.000.—.

Conversions : En cas de conversion les intérêts sont bonifiés à 6 % dès le 5 janvier 1921.

Domicile de vente et de conversion : Toutes les Succursales et Agences de la Banque Nationale Suisse, ainsi que toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse, auprès desquelles les prospectus et bulletins de souscription et de conversion sont obtenables.

Le Département fédéral des finances se réserve le droit de cesser les ventes contre espèces avant le 5 février, s'il estime qu'elles ont atteint un chiffre suffisant pour le but indiqué. Dans ce cas un communiqué paraîtra dans la presse.

Ces Bons de caisse de la IV^e Série seront acceptés par la Confédération, en tout temps, au pair, plus intérêts courus, en paiement des impôts de guerre et des impôts sur les bénéfices de guerre.

Berne, le 18 janvier 1921.

J.-H.-5123-B.

Le Département fédéral des Finances :
J. MUSY.

La Banque Cantonale Vaudoise

reçoit des dépôts d'argent

à vue	intérêts	$3 \frac{1}{2} \%$	
à 1 mois de préavis	»	4%	
à 1 an de terme	»	5%	contre certificats nominatifs
à 2, 3 et 5 ans de terme	»	$5 \frac{1}{2} \%$	ou au porteur

SERVICE DES CHANGES

22

aux meilleures conditions

J. H. 50027 C.

Importation régulière de
CHEVAUX
 gros trait et mi-trait
VENTE ET ÉCHANGE
von Gunten & Ramus
 FAUG, près Avenches

Pour une petite dépense, une grosse économie

Les tissus sont très chers, le
Nettoyage chimique est bon marché.

J. H. -30580-D.

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend
 comme neufs tous les vêtements défraîchis, les tapis ou tentures,
 qu'ils soient de laine, de soie ou de coton. Profitez de ce précieux
 avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.

Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuils.
 Adressez-vous à la **Grande Teinturerie de MORAT** et à la
LYONNAISE de Lausanne ou à leurs représentants :
 Avenches, M^{lle} Henriette PERRIER, Rue du Collège ;
 Cudrefin, M^{me} B. VASSAUX-HOWALD, cordonnier.

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DU PONT, SALAVAU

Samedi 22 et les Dimanches 23 et 30 janvier 1921

BUREAU : 7 1/2 heures :—

—: RIDEAU : 8 heures.

Soirées Musicales et Théâtrales

organisées par

la **Société de Musique de Bellerive**

avec le bienveillant concours de quelques demoiselles.

PROGRAMME :

1. Marche, Fanfare.
2. Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte, de Pierre d'ANTAN.
3. Vel-d'Hiv, pas redoublé, Fanfare.
4. Les Armaillis, Solo-Chant.
5. Le Cultivateur de Chicago, bouffonnerie en 2 actes, de Gabriel TIMORY.
6. Parole d'Amour, fantaisie, Fanfare.
7. Tableaux.

PRIX DES PLACES : Premières Fr. 2.— ; Secondes Fr. 1.50 ; Enfants 30 ct., le samedi seulement.

BAL -- BAL

Mise d'immeubles

Le **lundi 31 janvier 1921**, dès 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Pont à Salavaux, les représentants de **Robert** fils de Ferdinand **WULLIEME** et d'**Alexandrine** fille de Gustave **REICK**, exposeront en vente aux enchères, sous autorité de Justice, les immeubles suivants :

a) -- Robert WULLIEME

rière BELLERIVE :

Article	649	En Vermou, vigne	2 ares	30
»	280	En Vermou, vigne	7 »	01
»	du 1031	Es Rintzes, vigne	3 »	84
»	du 841	En Blanchet, champ	5 »	58
»	du 842	id. bois	- »	32

CONSTANTINE :

Article	629	En la Fin du Mortey	13 ares	46
»	du 1177	Es Champs Golliers	4 »	98
»	du 1191	id.		
»	du 121	Es Grabes de Chorbey	6 »	03

MONTMAGNY :

Article	2276	Au Vermou	1 are	78
		Au Biollet, parcelle n° 1 du n° 155 du remaniement parcellaire	38 ares	79
		Au Biollet, parcelle n° 1 du n° 64 du remaniement parcellaire	39 »	—

b) -- Alexandrine REICK

rière BELLERIVE :

Article	392	En Crausaz, vigne	3 ares	41
»	1778	En Vermou, vigne	4 »	03
»	du 820	Es Rintzes, vigne	4 »	44
»	du 841	En Blanchet, champ	5 »	59
»	du 842	id. bois	1 »	12
»	du 1583	La Fin des Cerisiers	1 »	98
»	1600	Es Champs du Chêne	17 »	06
»	du 1441	Es Rondettes, pré	1 »	85
»	du 885	Au Bas de Chaux, bois	2 »	03

MONTMAGNY :

Article	853	Es Bois Rosset, bois	4 ares	46
»	839	id.	3 »	02
»	907	Derrière Montmagny, bois	4 »	10
		Au Biollet, parcelle n° 5 du n° 155 du remaniement parcellaire	38 »	80
		Es Longs Prés, n° 285 du remaniement parcellaire	34 »	46

Cudrefin, le 19 janvier 1921.

Le Juge de Paix :

81

REUILLE - MILLIET.

ATTENTION! n'oubliez pas

que les cafés torréfiés, marque

« **La Reine Berthe** »

ouverts et en paquets proviennent d'un mélange spécial composé que des meilleures sortes.

Toujours frais — Rôtisserie moderne
Installation électrique.

PERRIN frères — PAYERNE

ADMINISTRATIONS COMMUNALES, COMMERÇANTS, INDUSTRIELS

Adressez-vous pour la confection de vos imprimés

Imprimerie J. Cuhat, Avenches

qui se charge de tous les travaux d'impression. Travail propre et soigné.

Livraison rapide et à prix modérés de

Cartes de visite	Faire-part de décès,	Enveloppes	Minutes de notaire
» d'adresse	» naissance	Papier à lettres	Brochures, Menus
» de rembour	» mariages	Bordereaux	Règlements, Statuts
» de convocation	Factures	Circulars	Etiquettes diverses
» de tir, de bal	Notes	Prospectus	Registres à souches
» de fiançailles	Memorandums	Programmes	Traites, Cédules